

1. Procédures de sélection statutaire

En 2011, Selor a réalisé 319 procédures de sélection statutaires, dont 36 concernaient des sélections de management et 2 sélections 'ongoing'(ouverte aux inscriptions en continu) pour le recrutement des assistants de surveillance pénitentiaire (ASP). Ces sélections statutaires sont principalement axées sur des profils ayant un haut niveau de formation : 66 % concernent le niveau de master et 27 % celui de baccalauréat. 5 % des sélections sont organisées pour le niveau C et 2 % pour le niveau D. 99 % de ces inscriptions se font directement en ligne via notre site web. En 2011, Selor constate une légère diminution du nombre d'inscriptions : environ 95.000 personnes inscrites. Ce nombre d'inscription s'élève cependant à 104.000 inscriptions si l'on tient également compte des sélections entamées en 2011 et clôturées en 2012.

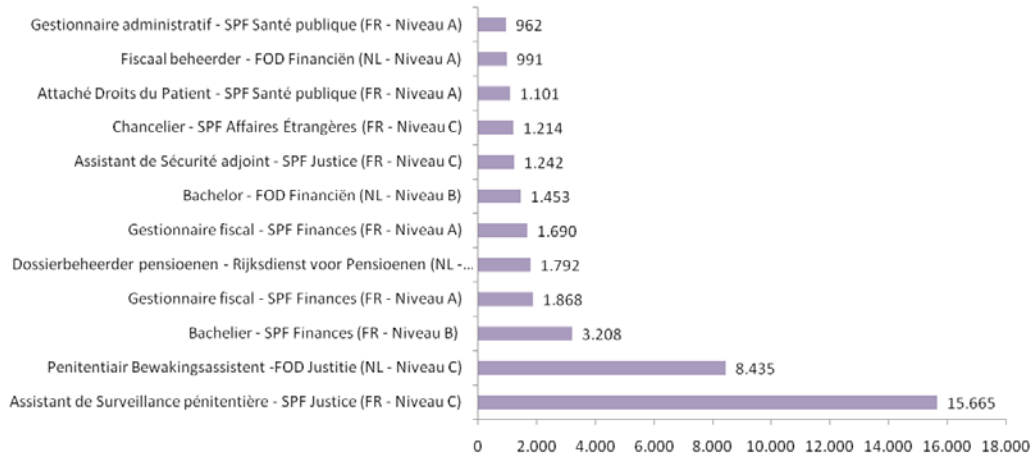
Comme les années précédentes, Selor constate davantage d'inscriptions francophones (67 %) que d'inscriptions néerlandophones (33 %). Enfin, Selor constate une quasi parité hommes/femmes au niveau des inscriptions, avec un nombre légèrement plus élevé de candidates inscrites (52 % contre 48 % d'hommes). Selor a fourni de nombreux efforts afin de réduire les délais de traitement des procédures : 66 jours en moyenne en 2011 pour 90 jours en 2010.

Nombre de procédures de sélection par niveau				
	2008	2009	2010	2011
Niveau A (master)	307	252	267	211
Niveau B (baccalauréat)	95	91	93	87
Niveau C (enseignement secondaire supérieur)	28	23	34	16
Niveau D (enseignement secondaire inférieur ou aucun diplôme)	15	11	5	5
Total	445	377	399	319

Sélections de recrutement statutaires (+ management + ongoing ASP 2011)						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Inscriptions	114.964	71.616	64.888	81.670	101.967	95.252

Statistiques des sélections de recrutement statutaires (+ management)						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rejets	46,50 %	34,22 %	30,58 %	23,27 %	21,54 %	15 %
Absent	31,63 %	32,60 %	34,17 %	36,76 %	35,49 %	39 %
Présents	68,37 %	67,40 %	65,83 %	63,24 %	64,51 %	61 %
Lauréats	19,39 %	15,74 %	26,60 %	24,81 %	26,74 %	25 %

**Sélections statutaires pour l'administration fédérale
ayant enregistré le plus de candidats en 2011**



Inscriptions par niveau (ce tableau ne tient pas compte des sélections ongoing ASP 2011)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Niveau A (master)	25,70 %	28,02 %	28,96 %	27 %	36,65 %	45,86 %
Niveau B (baccalauréat)	23,46 %	25,30 %	15,51 %	20 %	31,57 %	34,38 %
Niveau C (enseignement secondaire supérieur)	39,59 %	17,71 %	22,49 %	28 %	25,40 %	11,61 %
Niveau D (enseignement secondaire inférieur ou aucun diplôme)	11,25 %	28,96 %	33,04 %	25 %	6,38 %	8,15 %

Inscriptions selon le rôle linguistique (ce tableau ne tient pas compte des sélections ongoing ASP 2011)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Néerlandophones	42,54 %	38,97 %	40,16 %	44,26 %	33,42 %	32,97 %
Francophones	57,41 %	61,02 %	59,79 %	55,72 %	66,58 %	67,01 %
Germanophones	0,05 %	0,01 %	0,05 %	0,02 %	0 %	0,02 %

Inscriptions selon le sexe (ce tableau ne tient pas compte des sélections ongoing ASP 2011)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Hommes	52,20 %	58,32 %	54,62 %	48,62 %	49,72 %	47,84 %
Femmes	47,80 %	41,68 %	45,38 %	51,38 %	50,28 %	52,16 %

Taux de réussite et lauréats (ce tableau ne tient pas compte de sélections ongoing ASP 2011)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Inscriptions	114.964	71.616	64.888	81.670	88.536	71.152*
Présences	42.054	31.750	29.650	39.627	44.810	36.931
Lauréats	8.155	5.000	7.887	9.833	11.980	9.153
Taux de réussite	41 %	41 %	40 %	39 %	27 %	25 %
Taux de réussite (Hommes)	38 %	38 %	36 %	36 %	24 %	25 %
Taux de réussite (Femmes)	43 %	42 %	40 %	38 %	29 %	24 %
Taux de réussite (néerlandophones)	46 %	46 %	44 %	43 %	38 %	38 %
Taux de réussite (francophones)	36 %	33 %	34 %	34 %	19 %	18 %

*Ce chiffre s'élève à 95.252 si l'on tient compte des inscriptions à la sélection ongoing ASP.

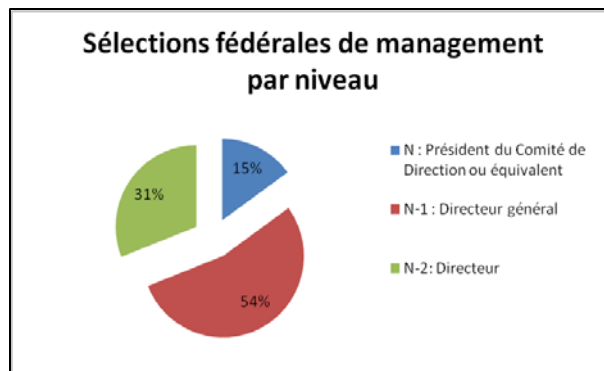
Procédure de sélection ongoing pour les assistants de surveillance pénitentiaire (ASP) 2011

Depuis mai 2010, le mode de recrutement des ASP a été totalement revu. Alors que par le passé, les personnes intéressées ne pouvaient postuler que lorsque la procédure de sélection était publiée (généralement 1 fois par an pour un délai d'inscription de 2 semaines), celles-ci ont à présent la possibilité de postuler à tout moment. Elles ont également la possibilité de choisir dans quelle(s) région(s) elles souhaitent travailler. Ces changements étaient nécessaires pour accélérer la procédure de recrutement. De plus, la fonction d'ASP a également été revalorisée au niveau C. Les ASP seront ainsi rémunérés au niveau de l'enseignement secondaire supérieur.

Statistiques des sélections ongoing ASP 2011								
	Database ASP Ongoing	Niveau D → carte d'accès			Consultation s	Personnes invitées aux tests	Présents	Lauréats
		Inscrits épreuve CAA	Présents épreuve CAA	Lauréats épreuve CAA				
FR	15.665	1.368	744	138	10	4.210	1.074	268
NL	8.435	1.989	1.036	142	8	2922	765	273
Total	24.100	3.357	1.780	280	18	7.132	1.839	541

2. Procédures de sélection des fonctions de management

En 2011, Selor a mené 36 sélections pour des fonctions de management. 26 de ces procédures ont été organisées à la demande de l'administration fédérale. Selor a également organisé 6 sélections pour la Communauté française et 4 sélections pour la Région wallonne. Une sélection pour une fonction de management dure en moyenne 108 jours. Cette durée est calculée à partir du dernier jour d'inscription jusqu'à la date de la communication des résultats au service recruteur.



	N	N-1	N-2	Total
Inscriptions	119	500	200	819
Rejets	103	387	151	641
Présences	11	86	35	132
Lauréats	3	27	9	39
Taux de rejet	87 %	77 %	76 %	78 %
Taux d'absence	31 %	24 %	29 %	26 %
Taux de réussite	27 %	31 %	26 %	30 %

Nombre de sélections	4	14	8	26
Sélections par niveau	15 %	54 %	31 %	100 %
Inscriptions par niveau	15 %	61 %	24 %	100 %

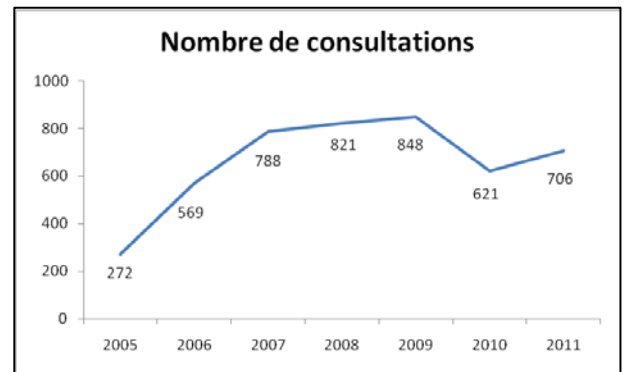
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
N : Président du Comité de Direction ou équivalent	39 %	30 %	21 %	13 %	25 %	30 %	27 %
N-1 : Directeur général	30 %	36 %	33 %	21 %	33 %	28 %	31 %
N-2: Directeur	23 %	22 %	////	27 %	40 %	29 %	26 %
Directeur des services d'encadrement	////	13 %	21 %	////	////	////	////
Total	31 %	31 %	28 %	20 %	31 %	29 %	30 %

	N	N-1	N-2	Total
Inscriptions H	69	339	143	551
Inscriptions F	50	161	57	268
Taux de rejet H	83 %	74 %	73 %	75 %
Taux de rejet F	92 %	85 %	82 %	86 %
Taux d'absence H	17 %	26 %	28 %	26 %
Taux d'absence F	75 %	17 %	30 %	26 %
Taux de réussite H	20 %	32 %	25 %	29 %
Taux de réussite F	100 %	30 %	29 %	32 %

Rôle linguistique (administration fédérale)				
	N	N-1	N-2	Total
Inscriptions NL	22	116	55	193 (24 %)
Inscriptions FR	97	384	145	626 (76 %)
Taux de rejet NL	68 %	56 %	53 %	56 %
Taux de rejet FR	91 %	84 %	84 %	85 %
Taux d'absence NL	14 %	35 %	27 %	31 %
Taux d'absence FR	44 %	15 %	30 %	21 %
Taux de réussite NL	33 %	33 %	26 %	31 %
Taux de réussite FR	20 %	30 %	25 %	28 %

3. Procédures de sélection contractuelle

Chaque jour, les services publics fédéraux recherchent des collaborateurs contractuels dans la banque de données de C.V. de Selor. Pour ce faire, ils indiquent un profil, ce qui permet de lancer une recherche pour trouver la personne répondant aux critères enregistrés. En 2011, la banque de données de C.V. a fait l'objet de 706 consultations. La durée moyenne de traitement d'une sélection contractuelle est de 72 jours.

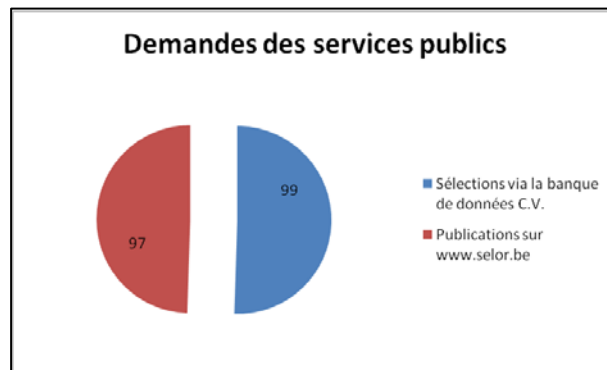


Nombre de consultations de la banque de données C.V.

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
272	569	788	821	848	621	706

4. Procédures de sélection pour le marché interne

La gestion interne du talent constitue une priorité pour Selor, qui encourage ses clients à considérer avec attention les possibilités du marché interne lorsqu'ils ont des besoins en recrutement. Ces possibilités de mutation sont également un atout pour les collaborateurs statutaires, qui ont ainsi la possibilité de découvrir de nouveaux horizons ou de relever d'autres défis.



En 2011, Selor a reçu 196 demandes émanant des services de l'administration fédérale, demandes qui peuvent s'effectuer via la banque de données C.V. ou via publication sur www.selor.be. La durée moyenne de traitement d'une sélection de marché interne est de 60 jours.



Recours au marché interne							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Demandes des SPF	233	297	584	591	415	196	196
Via la banque de données C.V.	86	113	317 (158 venant des entreprises publiques autonomes)	360 (173 venant des entreprises publiques autonomes)	223 (82 venant des entreprises publiques autonomes)	125 (16 venant des entreprises publiques autonomes)	99 (2 venant des entreprises publiques autonomes)
Via publication sur www.selor.be	147	184	267	231	192	71	97

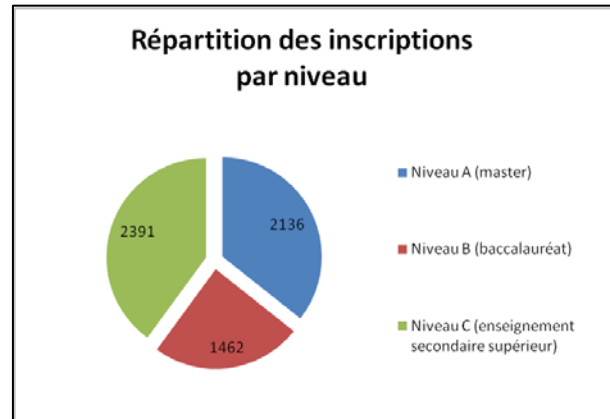
5. Recrutement via épreuves complémentaires

Pour chaque sélection statutaire, Selor établit une liste de lauréats. En général, la personne la mieux classée est engagée pour le poste vacant. Les autres lauréats constituent une réserve de recrutement. Cette réserve, d'une validité de 2 ans dans la majorité des cas, permet de procéder à des recrutements de profils similaires sans devoir refaire l'ensemble de la procédure de recrutement. Ainsi, si d'autres postes requérant les mêmes compétences se libèrent, nous contactons les lauréats pour leur proposer ces postes avec ou sans épreuve complémentaire. Lors d'une procédure sans épreuve complémentaire, l'emploi est proposé à la personne la mieux classée qui a réagi positivement à l'offre. Lors d'une procédure avec épreuve complémentaire, l'emploi est proposé à la personne la mieux classée à cette épreuve complémentaire. La durée moyenne de traitement d'un recrutement avec épreuves complémentaires est de 126 jours (de l'introduction de la demande à la clôture de la sélection).

Recrutement via épreuves complémentaires par les SPF en 2011	
Consultations clôturées	189
Nombre de postes à pourvoir	668
Candidats contactés	21.963
Candidats ayant réagi	4.088
Candidats présents aux épreuves complémentaires	2.092
Candidats lauréats	1.150
Candidats engagés	649

6. Procédures de sélection de carrière (accession)

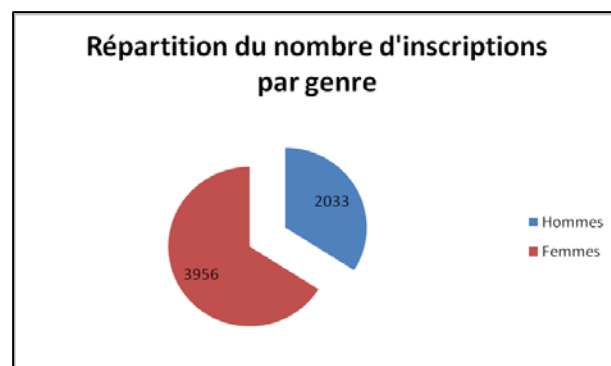
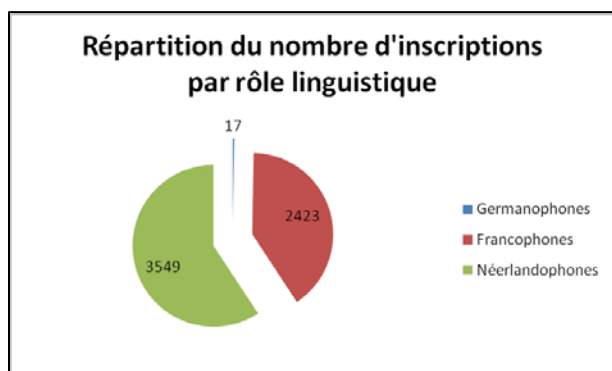
Selor est responsable de l'organisation des épreuves de promotion pour l'administration fédérale. Ces épreuves permettent à des fonctionnaires statutaires de progresser dans leur carrière. En 2011, 5.989 personnes se sont inscrites aux différentes épreuves. La très grande majorité visait une accession au niveau C. Depuis quelques années, Selor délègue l'organisation des épreuves d'accession au SPF Finances. Selor assure toujours un contrôle qualitatif de la procédure. En tout, ce sont quelque 1.384 agents de ce SPF qui ont suivi le trajet d'orientation délégué en 2011.



La procédure d'accession au niveau A fait actuellement l'objet d'une réforme en profondeur. Selor entend évaluer les compétences requises pour l'exercice d'une fonction de niveau A et non plus des connaissances dans des domaines bien précis. Il n'y a donc pas eu d'épreuve générale d'accession au niveau A en 2011. Seules des épreuves spécifiques (par exemple, des épreuves pour les personnes ayant déjà réussi l'épreuve générale ou des épreuves afin d'évoluer vers une classe supérieure dans le niveau A) ont été organisées en 2011.

Sélection d'accession							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Inscriptions	20.101	9.932	9.971	6.191	6.484	5.207	5.989
Présents	15.174	5.863	7.050	3.983	5.079	2.690	4.811
Lauréats	8.879	1.657	2.417	1.000	2.097	1.279	1.745
Absents %	25 %	41 %	29 %	36 %	22 %	48,34 %*	19,67 %
Lauréats %	59 %	28 %	34 %	25 %	41 %	47,55 %	36,27 %

* Ce taux élevé s'explique par la décision du Ministre de la Justice de promouvoir directement les assistants pénitentiaires statutaires de niveau D au niveau C en 2010 (ces personnes inscrites aux sélections d'accession n'ont donc pas participé : 2714 inscrits pour 712 présents ...)



7. Tests linguistiques

Selor a revu l'organisation des tests linguistiques. Depuis fin 2010, il est possible de choisir soi-même le moment où passer ses tests. Par ailleurs, Selor essaie également d'accompagner davantage les gens dans leur choix d'un test linguistique. En Belgique, la législation linguistique est assez complexe et, pour de nombreuses personnes, il est donc difficile de s'y retrouver. Selor a donc répertorié les situations les plus fréquentes. L'inscription, le suivi et l'envoi des résultats et du certificat se font en ligne via Mon Selor.

Tests linguistiques							
	2005	2006	2007	2008	2009 *	2010 **	2011
Participants	15.879	16.453	17.368	16.561	3.148	12.124	17.528
Lauréats	7.464	7.421	7.564	7.503	954	6.401	11.913
Lauréats %	47 %	45 %	44 %	45 %	30 %	53 %	68 %

*Les chiffres 2009 ne concernent que les tests linguistiques non suspendus, à savoir les articles 7,11 et 12.

** Depuis fin 2009, le mode de fonctionnement des tests linguistiques a été totalement revu. Les chiffres sont donc peu comparables avec les années précédentes. De plus, les chiffres 2010 ne tiennent pas compte des inscriptions introduites depuis l'instauration du nouveau module d'inscription ongoing (3/11/2010). En 2010, 6830 personnes se sont inscrites via le système ongoing.

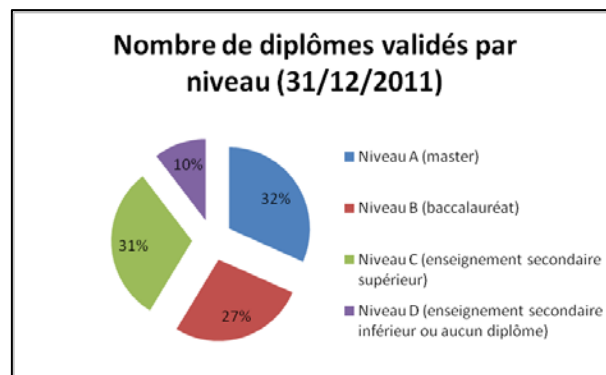
8. Tests de certification du secteur du gardiennage et de la sécurité

Depuis 2007, Selor certifie les agents de gardiennage et de sécurité. En 2009, cette mission s'est étendue aux étudiants qui suivent la spécialisation en « Prévention et Sécurité ». En 2011, Selor a reçu environ 6.000 inscriptions pour le secteur du gardiennage et de la sécurité, dont 1.215 étudiants. La plupart des inscriptions concerne les tests pour les matières juridiques. Les agents qui échouent aux tests sur les matières juridiques ont la possibilité de représenter ceux-ci.

	Secteur du gardiennage			Secteur de la sécurité			Ecoles FSES (7 ^e année)		
	Présents	Lauréats	Taux de réussite	Présents	Lauréats	Taux de réussite	Présents	Lauréats	Taux de réussite
Test psychotechnique	1.530	1.426	93 %	77	77	100 %	1215	1155	95 %
Test législation de base	1.686	1.380	82 %	52	36	69 %	753	559	74 %
Repêchage législation de base	254	178	70 %	19	11	58 %	182	155	85 %
Test législation dirigeant type B	112	40	36 %	10	4	40 %			
Repêchage législation dirigeant type B	68	33	49 %	4	1	25 %			
Test législation dirigeant type A	61	53	87 %						
Repêchage législation dirigeant type A	17	11	65 %						

9. Profils dans Mon Selor

Au 31 décembre 2011, la banque de données C.V. de Selor comptait 372.861 profils et 60.147 diplômes validés*. La majorité des diplômes validés concernent le niveau A (32 %). Viennent ensuite le niveau C (31 %) et le niveau B (27 %). Enfin, peu de diplômes concernent le niveau D (10 % des diplômes validés). Pour ce niveau, ce sont des formations ou des diplômes d'études secondaires inférieures qui sont validés. Il ne faut pas non plus oublier que le niveau D reprend également la catégorie 'sans diplôme', pour laquelle aucun diplôme n'est à charger.



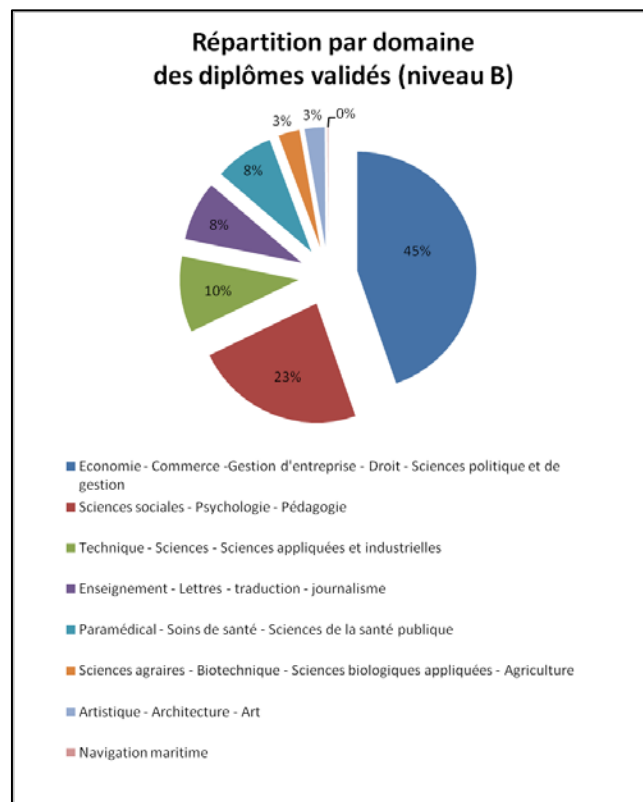
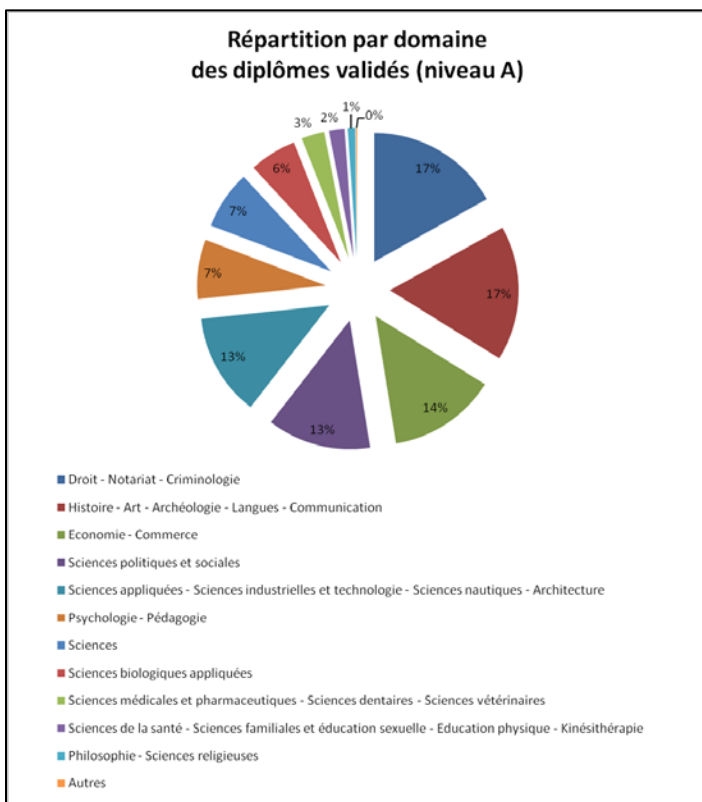
* nombre de diplômes chargés par les personnes qui se trouvent dans notre banque de données et validés en 2011.

Mon Selor	2007	2008	2009	2010	2011
Profils actifs au 31/12	105.817	159.978	222.935	314.331	372.861
Diplôme validés au cours de l'année		26.799	57.775	82.038	60.147

Quels profils y trouve-t-on ?

Comme les années précédentes, les diplômes de **master** en droit, notariat et criminologie(17 %) et ceux en histoire, art, archéologie, langues et communication (17 %) sont les plus représentés en 2011. Viennent ensuite, l'économie et le commerce (14 %), les sciences politiques et sociales (13 %) et les sciences appliquées, les sciences industrielles et technologiques, les sciences nautiques et l'architecture (13 %). Suivent encore d'autres disciplines dont les pourcentages sont beaucoup plus faibles.

Selor constate également qu'en 2011, la répartition des différents domaines de diplômes de niveau **baccalauréat** est similaire aux années précédentes. Les diplômes en économie, commerce, gestion d'entreprise, droit, sciences politiques et de gestion occupent largement la première place avec 45 %. Viennent ensuite les diplômes en sciences sociales, psychologie et pédagogie (23 %) et les diplômes techniques en sciences, sciences appliquées et industrielles (10 %). 8 % des diplômes validés concernent le domaine « Enseignement, diplômes littéraires, traduction et journalisme » ou celui des sciences paramédicales, soins de santé et sciences de la santé publique. Les pourcentages des autres domaines de diplômes validés sont inférieurs à 4 %.



10. Bilan chiffré de la politique Diversité menée par Selor

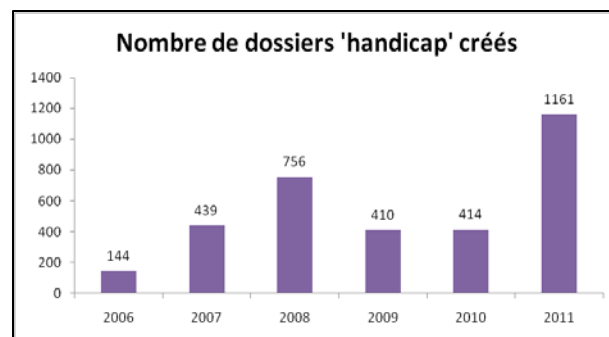
Avec ses différents groupes cibles et ses produits, le team Diversité de Selor mène une politique active en matière d'égalité des chances. Selor propose des adaptations pour les personnes atteintes d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie, encourage les femmes à assurer des fonctions de management et veille à favoriser le flux d'entrée de collaborateurs d'origine étrangère. Chaque année, de nombreuses organisations externes font également appel à son centre d'expertise. Le team Diversité a en outre donné pas mal de présentations, y compris à l'étranger.

2011 est sans conteste une année record pour le centre d'expertise diversité de Selor. En effet, celui-ci a été consulté 97 fois (conseils, solutions, implémentation de produits/procédures, ...), a organisé 14 sessions de formation à la diversité et a donné 30 présentations sur la scène nationale et internationale.

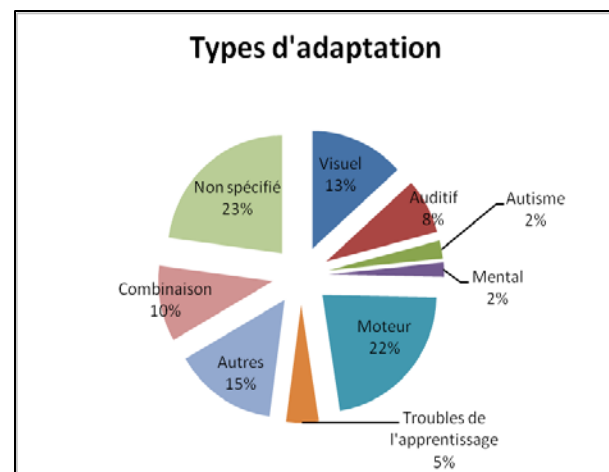
En 2011, 1161 dossiers (comptes Mon Selor) ont été créés par des personnes avec handicap. Ces personnes ont la possibilité de :

- demander des adaptations raisonnables,
- figurer dans la réserve de recrutement séparée
- et/ou demander l'aide de Selor lors de leur engagement.

Le nombre de dossiers créés en 2011 a plus que doublé par rapport aux années précédentes.



En 2011, Selor a répondu à 1132 demandes d'adaptations de procédures, un record depuis le lancement des adaptations raisonnables. Il peut s'agir de l'aménagement de procédures de sélection, d'épreuves de promotion ou de tests linguistiques. Selor prévoit des adaptations raisonnables et un accompagnement individuel. De cette manière, les participants ne sont pas lésés lors des tests en raison de leur handicap, trouble ou maladie.



Depuis octobre 2005, les personnes atteintes d'un handicap peuvent être reprises dans une réserve de recrutement séparée. Cette liste n'a pas de limite de validité et les services publics recruteurs peuvent lui donner priorité quand ils doivent engager un collaborateur. Au 31/12/2011, 88 personnes figuraient sur cette liste. 2 personnes issues de cette liste ont été engagées en 2011 pour seulement 7 demandes de consultation de ces réserves spécifiques. Un chiffre très faible en regard de la représentativité requise (3 %) dans la fonction publique de personnes présentant un handicap.

Après chaque adaptation de procédure, Selor propose une enquête où chacun peut attribuer un score de satisfaction à l'adaptation qui a été accordée. En 2011, le résultat moyen est de 9/10, la note la plus élevée obtenue depuis le lancement de cette enquête, ce qui est extrêmement positif.

11. Fréquentation du site web de Selor

Le nombre de visiteurs uniques par jour sur le site www.selor.be est de 8.444 en 2011.

www.selor.be	2007*	2008	2009	2010**	2011
Visiteurs uniques	390.135	884.785	1.253.548	1.123.806	1.431.633
Visites	849.194	2.202.173	3.211.150	2.999.705	3.806.017
Moyenne/jour	4.517	6.230	8.798	9.463	10.427
Pageviews	3.757.407	13.586.457	19.037.668	21.558.773	27.214.438
Moyenne/jour	19.986	37.223	52.158	68.009	74.560

*Chiffres du 26 juin au 31 décembre 2007

** Chiffres du 17 février au 31 décembre 2010

12. Maitrise de l'organisation : gestion des plaintes et nombre de recours au Conseil d'État

Comme tous les services publics, Selor est jugé sur la qualité de son service. Celle-ci est indissociable d'une approche orientée client des plaintes et des remarques. Les citoyens qui prennent la peine de nous signaler d'éventuelles imperfections et de possibles améliorations méritent notre plus grande attention. Les plaintes doivent, tout comme les avis et les demandes d'information, être considérées comme un signal positif de la part du citoyen.

En 2011, Selor constate une hausse du nombre de plaintes. Celle-ci s'explique notamment par la volonté de Selor d'augmenter la visibilité de son canal 'plaintes' pour ses clients, notamment pour les recrutements contractuels et pour le marché interne. Par ailleurs, Selor a également enregistré beaucoup de plaintes durant le 1^{er} semestre 2011 concernant sa nouvelle approche des épreuves linguistiques (inscriptions en continu). La hausse du nombre de plaintes fondées est également liée aux tests linguistiques. Certains candidats n'ont en effet pas reçu leur certificat dans un délai raisonnable après avoir passé leur dernier test. Cette période d'attente supplémentaire s'explique par le succès des primes linguistiques proposées aux fonctionnaires fédéraux. Les plaintes concernant ce délai d'attente trop long ont été enregistrées comme étant fondées.

Le module d'inscription 'Mon Selor' génère également son lot de plaintes. Dans certains cas, le problème vient de la personne qui postule mais, en cas de doute, toutes ces plaintes sont considérées comme étant fondées.

Gestion des plaintes

Gestion des plaintes				
	Totalement recevables	Fondées	Fondées en partie	Non fondées
2006	219	50	8	161
2007	237	79	34	124
2008	325	61	62	202
2009	424	51	141	232
2010	363	71	90	202
2011	444	143	75	226

La durée moyenne du traitement d'une plainte est de +/- 10 jours en 2011, soit 4 jours de moins qu'en 2010 (+/- 14 jours).

Recours au Conseil d'État

En 2011, 36 nouveaux recours ont été introduits au Conseil d'État à l'encontre de Selor. Plusieurs dossiers introduits au conseils d'État ont également trouvé une issue : en 2011, le Conseil d'État a statué sur 51 recours impliquant Selor. 39 décisions ont été favorables à Selor contre 12 jugement défavorables. Les 39 arrêts qui nous ont été favorables ont permis de confirmer la validité de notre mode de fonctionnement, principalement en ce qui concerne les valeurs de transparence et d'orientation clients, que nous souhaitons développer en permanence.

Parmi les 12 jugements défavorables, 10 concernaient le concours de sélection des kinésithérapeutes, concours pour lequel Selor intervient uniquement en tant que exécutant de la législation en cours.

Recours au Conseil d'État				
	2008	2009	2010	2011
Nombre total de recours	42	36	37	36
Plaintes fonctions de management	27	14	9	2
Plaintes emplois statutaires	11	21	17	31
Plaintes tests linguistiques	0	0	1	1
Plaintes réserves	4	1	10	2

Jugements rendus par le Conseil d'État en 2011	
Jugements rendus	51
Dossiers gagnés par Selor	39 (76,50 %)
Dossiers perdus par Selor	12 (23,50 %)

13. Données relatives au personnel de Selor

En 2011, le nombre de collaborateurs a légèrement diminué, passant de 155 à 154. Le nombre total moyen restant proche des 150. En 2011, les collaborateurs ont en moyenne 39 ans. La majorité des collaborateurs Selor sont dans la catégorie des 31 à 35 ans (49), soit presque un tiers de l'ensemble du personnel. Par ailleurs, 18 collaborateurs ont entre 56 et 65 ans, ce qui signifie que dans les années à venir, Selor, tout comme l'ensemble de l'administration, connaîtra une vague de départs considérable. Le collaborateur le plus jeune est âgé de 23 ans et le plus âgé de 64 ans.

